



Lever une injonction d'éloignement

Par **adclr2012**, le **30/06/2021 à 12:02**

Après des violences conjugales, mon conjoint a été jugé en comparution immédiate. Il a pris 10 mois ferme. De plus, une mesure d'éloignement a été mise en place avec un bracelet anti rapprochement.

Cependant, je souhaiterais lever cette mesure afin de pouvoir lui rendre visite en prison. Je ne sais pas comment procéder pour que le juge d'application des peines accepte de lever cette mesure.

Par **jodelariege**, le **30/06/2021 à 12:46**

bonjour

10 mois fermes: votre compagnon a dû cogner bien fort....ou il est en récidive

les juges ont l'habitude des victimes de violence conjugale qui soutiennent leur bourreau

aucun juge n'enlèvera la mesure d'éloignement à la demande de la victime ceci dans le but de protéger la victime malgré elle